

ENSEIGNEMENT

Financer d'urgence des conseillers en prévention

« Les derniers événements rappellent à quel point il est indispensable que toutes les écoles aient une politique structurelle de prévention des risques », estime le SeGEC, le Secrétariat général de l'enseignement catholique qui demande au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'assurer d'urgence le financement du décret instituant les conseillers en prévention, dont le coût est évalué à 7-8 millions d'euros.

Le gouvernement de la FWB n'a pas prévu de financer ce décret avant 2020, souligne le SeGEC. De nombreuses écoles ne disposent donc pas pour l'instant d'un conseiller en prévention et ce, par man-

que de moyens. « Actuellement, la législation limite la prévention aux risques classiques, liés au travail, au risque d'incendie, etc. Les plans d'urgence sont souvent des plans d'évacuation des bâtiments. En cas de menace terroriste, l'évacuation n'est pas nécessairement la meilleure attitude », explique le SeGEC.

Au vu de la situation, le Secrétariat général de l'enseignement catholique regrette que le décret, pourtant adopté par le Parlement de la FWB en 2009, n'ait jamais été mis en œuvre. Il réclame dès lors au gouvernement de revoir ses priorités et d'assurer d'urgence son financement. ■